

**OBJET :** Transformation d'emploi – Catégorie B/ Educateur principal de 2<sup>ème</sup> classe des activités physiques et sportives

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, lequel stipule en son article 3 : « I. Les membres du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives préparent, coordonnent et mettent en œuvre sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif des activités physiques et sportives de la collectivité ou de l'établissement public. Ils encadrent l'exercice d'activités sportives ou de plein air par des groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Ils assurent la surveillance et la bonne tenue des équipements. Ils veillent à la sécurité des participants et du public. (...)

II. Les titulaires des grades d'éducateur principal des activités physiques et sportives de 2<sup>ème</sup> classe et d'éducateur principal des activités physiques et sportives de 1<sup>ère</sup> classe ont vocation à occuper des emplois qui, relevant des domaines d'activité mentionnés au I, correspondent à un niveau particulier d'expertise. Ils encadrent les participants aux compétitions sportives. Ils peuvent participer à la conception du projet d'activités physiques et sportives de la collectivité ou de l'établissement, à l'animation d'une structure et à l'élaboration du bilan de ces activités. Ils peuvent être adjoints au responsable de service. »

Considérant :

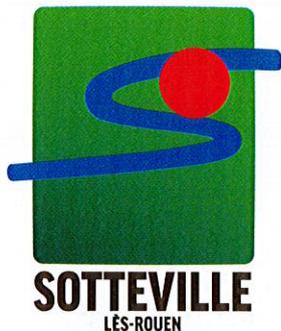
- qu'un agent de la Collectivité a passé avec succès les épreuves du concours d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe organisé par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, session 2024,
- que le poste occupé par cet agent peut, de par ses missions et son niveau de responsabilité, correspondre aux critères du grade d'éducateur principal de 2<sup>ème</sup> classe des activités physiques et sportives, tel que défini à l'article 3 du décret,
- et que la valeur professionnelle de l'agent est reconnue par la Collectivité,

Il est proposé la création, à la date du 18 octobre 2024, d'un emploi de catégorie B, à temps complet, au grade d'éducateur principal de 2<sup>ème</sup> classe des activités physiques et sportives, filière sportive, afin d'assurer les missions de responsable de la piscine municipale au sein de la direction des Sports et la suppression, au 18 octobre 2024 de l'emploi correspondant au grade d'éducateur des activités physiques et sportives, filière sportive.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental  
Alexis RAGACHE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 OCTOBRE 2024

République Française  
Liberté - Égalité - Fraternité

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants:</b>	<b>34</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>30</b>
<b>Convocations :</b>	<b>11 OCTOBRE 2024</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- M. Christophe DELAMARE
- M. Luc LESIEUR
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à M. Pierre CAREL  
Pouvoir à M. Clément THEODORE  
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA  
Pouvoir à Mme Laurence RENOU

--ooOoo--

Madame Adeline DIANISSY remplit les fonctions de Secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241017-2024-121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2024

Publication : 24/10/2024